



L'Info- municipale

Un budget municipal 2026 équilibré et responsable



Le conseil municipal a adopté un budget 2026 de 45 M\$ lors d'une séance extraordinaire le 27 janvier dernier et a réussi à limiter l'impact appréhendé du nouveau rôle d'évaluation foncière. Plus de détails à la page 4.



Des nouvelles de l'écoquartier

Page 6



Un nouveau plan d'action pour l'inclusion

Page 11

Résumé des décisions
du conseil

■ Page 3

Vie
municipale

■ Page 5

Loisir et
culture

■ Page 14

Avis
public

■ Page 23



Rendez-vous annuel Horizon²⁰³⁵



Le mercredi **4 mars 2026** des **8 h**
au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord

Informations et inscriptions : www.muniles.ca



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

📍 460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

🌐 www.muniles.ca

☎ 418 986-3100

✉ communications@muniles.ca

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé



POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :
418 986-3100

L'INFO-MUNICIPALE est publiée par la
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
12 fois par an et est distribuée
gratuitement à tous les citoyens.
Elle est disponible en téléchargement
gratuit au www.muniles.ca.

**COORDINATION, RÉVISION ET
RÉALISATION GRAPHIQUE :**
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux

IMPRESSION : Le RADAR

TIRAGE : 7 000 exemplaires

DISTRIBUTION : Postes Canada
ISSN 2371-2031 (imprimé)
ISSN 2371-204X (en ligne)

Résumé des décisions du conseil

À noter: Comme la séance régulière du conseil municipal a eu lieu le mardi 10 février, son résumé paraîtra dans l'édition de mars.

Séance du 27 janvier 2026

COMMUNAUTÉ MARITIME

Contributions financières – École Centrale et Association régionale de soccer des Îles-de-la-Madeleine

Le conseil a approuvé deux contributions : une aide de 300 \$ à l'École Centrale pour la production de cartes de souhaits réalisées par les élèves, ainsi qu'une gratuité pour la salle de la Maison de la culture pour l'Association régionale de soccer des Îles-de-la-Madeleine dans le cadre de son 30e anniversaire, le 15 mai 2026.

Autorisation de signature – Entente avec la Sûreté du Québec (Programme de cadets)

Le conseil a autorisé la signature d'une entente avec la Sûreté du Québec pour l'embauche de deux cadets policiers à l'été 2026. Une somme de 15 300 \$ sera financée à même le budget de fonctionnement.

Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine – Approbation du budget révisé 2025

Le conseil a approuvé le budget révisé 2025 de l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine, soumis par la Société d'habitation du Québec.

Octroi de contrat – Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

Le conseil a octroyé un contrat de gré à gré de 263 225 \$ sur trois ans au Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine pour la réalisation des activités de mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), déjà adopté par la Communauté maritime et approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). La dépense sera financée par le Programme d'aide financière dédié à la mise en œuvre du PRMHH.

Fonds régions et ruralité (volet 4) – Appel à projets thématiques 2025

Le conseil a entériné les recommandations du comité de vitalisation concernant l'appel à projets thématique 2025 du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4. Quatre projets ont été retenus pour une aide financière totalisant 79 624 \$, soit 49 624 \$ du FRR (volet 4) et 30 000 \$ de l'entente de développement en culture seront accordés, conditionnellement à la confirmation des autres partenaires financiers.

Projets soutenus : Club de curling des Îles - Initiation au curling pour les jeunes (2 124 \$), École Cindy Mae Danse - La joie par la culture (30 000 \$), Attention Frag'Îles - Club jeunesse de plein air et environnement (30 000 \$) et Olyve - Ateliers de création de jeux et soirées thématiques (17 500 \$).

MUNICIPALITÉ DES ÎLES

Renouvellement du bail – Capitole de l'Est (Caisse Desjardins des Îles-de-la-Madeleine)

Le conseil municipal a autorisé le renouvellement du bail liant la Municipalité et la Caisse Desjardins des Îles-de-la-Madeleine pour le local situé au Capitole de l'Est. Le bail, signé initialement en 2015 et déjà renouvelé jusqu'en 2025, sera prolongé jusqu'au 31 décembre 2026.

Programme d'aide à la voirie locale – Approbation des dépenses

Le conseil municipal a approuvé les travaux d'amélioration du réseau routier réalisés dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). La reddition de comptes, totalisant 734 019,73 \$ en dépenses admissibles, sera transmise au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Affectation de surplus – Réparation du réservoir de Cap-aux-Meules

Le conseil municipal a autorisé l'affectation d'un montant maximal de 440 000 \$, prélevé du surplus accumulé du secteur aqueduc, afin de financer les travaux requis à la suite de l'incident survenu au réservoir de Cap-aux-Meules en août 2025.

Stratégie d'économie d'eau potable – Achat de compteurs (ICI)

Le conseil municipal a affecté un budget maximal de 100 028 \$, puisé du surplus aqueduc fonctionnement, pour l'achat de compteurs d'eau destinés aux immeubles industriels, commerciaux et institutionnels devant s'y conformer d'ici 2029. Cette mesure vise à améliorer la gestion de la consommation d'eau potable.

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – Chemin F.-Longuépée, Fatima

Le conseil a adopté un projet de PPCMOI visant la construction de 10 bâtiments multifamiliaux de six logements (60 logements) sur un site du chemin F.-Longuépée, dans le village de Fatima. Cette approbation est soumise à certaines conditions et le projet sera présenté à la population lors d'une assemblée publique de consultation.

Octroi de contrat – Réhabilitation de terrain et soutènement – Écoquartier de Cap-aux-Meules

Le conseil a octroyé le contrat de réhabilitation environnementale à Les Entreprises Larebel inc. pour 323 529,75 \$, taxes en sus, pour la réalisation de travaux au 315, chemin Principal, dans l'écoquartier situé dans le village de Cap-aux-Meules. La dépense sera financée à 100 % par le projet de mise en valeur des terrains contaminés subventionné par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Prochaine assemblée municipale le mardi 10 mars 2026, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 6 mars 2026 sur le site Internet de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le www.muniles.ca sous l'onglet *Affaires municipales, Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

BUDGET 2026 :

un équilibre malgré un contexte exigeant

En séance extraordinaire tenue le 27 janvier dernier, le conseil municipal a adopté le budget 2026, qui est équilibré malgré l’inflation et la forte hausse de la valeur des propriétés liée au nouveau rôle d’évaluation. Ces deux facteurs ont eu un impact important sur la préparation du budget.

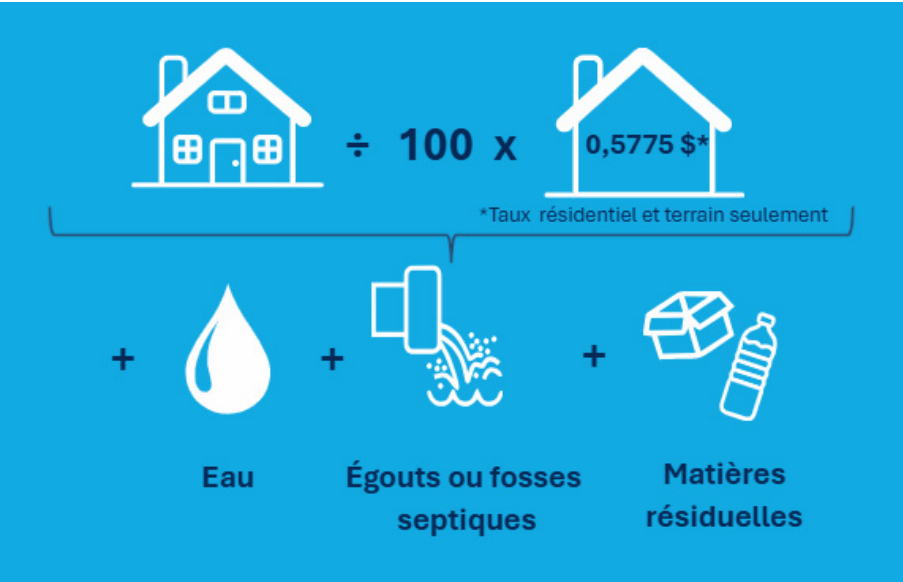
L’approche prudente adoptée au cours des deux dernières années a permis de doter la Municipalité d’une réserve qui a été utile cette année pour la préparation du budget puisqu’une partie de cette réserve, soit 2,6 M\$, a servi directement à réduire la hausse du compte de taxes. La Municipalité dispose donc toujours d’une réserve générale, soit un coussin de sécurité de 3,5 M\$ afin de faire face à des éventualités.

Taxation foncière et coût des services

Pour une résidence d’une valeur moyenne, valeur établie à 351 900 \$ à la suite du nouveau rôle d’évaluation foncière annoncé en septembre dernier, l’augmentation du compte de taxes sera de 2,49 %, donc moins élevée que l’inflation (3,2 % en octobre).

Taux de taxation foncière 2026		
Taux de base résidentiel	0,5775 \$	
Immeubles non résidentiels	2,1300 \$	
Résidences secondaires touristiques	1,8105 \$	
Immeubles industriels	2,7720 \$	
Terrains vagues desservis	2,3100 \$	
Immeubles 6 logements et plus	0,7698 \$	
Coût des services pour 2026		
	2025	2026
Aqueduc	160 \$	165 \$
Égouts	205 \$	210 \$
Matières résiduelles	360 \$	360 \$
Boues de fosses septiques	107 \$	110 \$

Comment calculer votre compte de taxes municipales



Investissements prévus pour les trois prochaines années

Au cours de cette même séance, le programme triennal d’immobilisations (PTI) 2026-2028, totalisant des investissements de l’ordre de 92 829 025 \$, a également été adopté par le conseil municipal. Cet exercice de planification cible plusieurs projets d’infrastructures importants, dont certains sont identifiés au nombre des priorités exprimées par les citoyens lors du sondage de satisfaction mené auprès de la population par la firme Léger en février 2025. Les projets prioritaires ciblés :

- Mise à niveau du Centre de gestion des matières résiduelles et mise aux normes de la plateforme de compostage
- Asphaltage annuel et gravier
- Raccordement de nouveaux puits d’eau potable
- Investissement pour le traitement des eaux usées de Cap-aux-Meules
- Mise à niveau des toilettes publiques
- Équipements et caserne incendie
- Modernisation de la Maison de la culture et de la Bibliothèque Jean-Lapierre
- Travaux de protection contre l’érosion (La Martinique)
- Centre communautaire de Grande-Entrée
- Écoquartier
- Pôles villageois, Grande-Entrée et L’Île-du-Havre-Aubert

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

C'est la planification des investissements de la Municipalité pour les trois années budgétaires à venir. Il comporte par exemple la construction et la rénovation de bâtiments, l'entretien des routes, les projets structurants pour la communauté, l'acquisition d'équipements divers, etc.

Comment sont financés les investissements? Soit par des subventions gouvernementales, des emprunts à long terme, des surplus affectés et non affectés, du fonds de roulement, ou une combinaison de ces options.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE PTI ET LE BUDGET?

Le PTI : Planifie sur trois ans les grands projets d'infrastructures (routes, bâtiments, parcs) pour développer ou entretenir les actifs de la Municipalité.

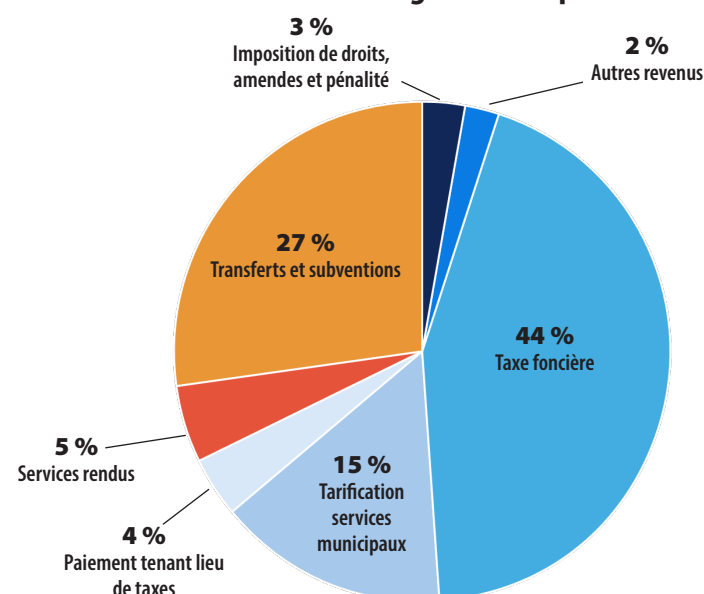
Le budget municipal : Couvre une seule année et prévoit les revenus et dépenses de la Municipalité.

Ensemble, le budget et le PTI visent à : Garder un juste équilibre entre les besoins de la population et les responsabilités grandissantes de la Municipalité.

COMMENT LES PROJETS SONT-ILS CHOISIS?

Les projets du PTI sont choisis en fonction des besoins des citoyens et des priorités de la communauté. Puis, la Municipalité évalue ce qui est le plus essentiel et prioritaire pour que la collectivité puisse bénéficier des améliorations et prévoit le financement nécessaire à la réalisation des projets prioritaires.

Provenance des revenus du budget municipal



Pour la suite

Au cours de la prochaine année, l'équipe municipale travaillera aux grands dossiers suivants :

- Horizon 2035
- Schéma d'aménagement
- Convention collective et ententes de travail des employés
- Nouveaux logements
- Changements climatiques
- Investissements dans les infrastructures

Le travail du conseil municipal sera quant à lui guidé par les priorités suivantes :

- Investir dans les infrastructures
- Maintenir une réserve adéquate
- Limiter l'endettement
- Soutenir le développement du milieu

Avec des défis importants liés aux infrastructures, à la main-d'œuvre, à la capacité de payer et à la transition énergétique, l'ensemble de l'équipe municipale poursuivra son travail d'optimisation et de gestion rigoureuse au cours de la prochaine année.

Pour consulter la présentation du budget ou visionner la séance publique du 27 janvier, visitez www.muniles.ca sous les onglets *Affaires municipales* et *Budgets et états financiers*.

CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2026



Un budget équilibré de 45,8 M\$
+ 1,07 %
Revenu provenant de la taxe foncière



3,58 M\$
Réserve cumulée en cas d'éventualité



+ 2,49 %
Hausse du compte de taxes résidentiel moyen



92,8 M\$
Investissements prévus au PTI 2026-2028



+ 2,1 M\$
Revenus de subventions (réduit la pression sur la taxation)

Quelques rappels pour en savoir plus

Services en ligne :

- Consultation du compte de taxes
- Paiements en ligne du compte de taxes
- Pour déposer une plainte ou une requête



Portail citoyen : <https://citoyen.muniles.ca/>

- Suivi de l'avancement d'un grand projet
- Abonnement au système d'alerte



Des questions sur le nouveau rôle d'évaluation?

- Composez le 418 986-3100 pour vous inscrire sur la liste de rappel auprès de la firme Servitech.
- La date limite pour une demande de révision de votre nouveau rôle d'évaluation à Servitech est le 30 avril 2026.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOQUARTIER

L'écoquartier des Îles-de-la-Madeleine vise à revitaliser un secteur du cœur de Cap-aux-Meules tout en répondant aux besoins en habitation, en locaux commerciaux et en transition énergétique. La zone comprend plusieurs terrains ayant chacun leurs particularités et leurs propres histoires. Afin de les rendre disponibles pour de nouveaux projets, la Municipalité devait confirmer qu'ils respectent les normes environnementales avant d'accueillir des constructions neuves pour un usage résidentiel ou commercial.

Les étapes d'analyses préalables incluent l'analyse des sols, les autorisations ministérielles et des études écologiques, puisque le secteur abrite diverses espèces de poissons et d'oiseaux. Pour les bâtiments construits avant 1980 qui sont à déconstruire, des tests étaient nécessaires pour détecter la présence possible de contaminants comme l'amiante ou le plomb. Une fois toutes ces analyses complétées, des plans et devis ont été préparés pour lancer les appels d'offres afin de réaliser les projets de réhabilitation propre à chaque terrain.

Le plus grand défi du projet est qu'il s'effectue dans une zone ayant accueilli des activités quasi-industrielles et où se trouvent des bâtiments désormais en fin de vie utile. Le tout dans un secteur traversé par un ruisseau important pour la biodiversité, mais occasionnellement sujet à des inondations lors de fortes précipitations. Le développement du projet doit donc apporter des solutions à ces réalités tout en respectant adéquatement les besoins des futurs promoteurs.

L'écoquartier représente une occasion d'adapter et de moderniser un secteur clé pour qu'il continue de contribuer positivement au dynamisme du territoire. Après une année 2025 consacrée aux analyses et à la planification, l'année 2026 marquera le début de nombreuses réalisations.

Les différentes étapes à venir

Carte de la périphérie du projet de l'écoquartier des Îles illustrant les interventions restantes à réaliser sur chacun des lots



LÉGENDE DE LA CARTE

- Projet en réalisation ou à venir
- Déconstruction de bâtiment
- Phases subséquentes du projet
- Revitalisation de milieu naturel
- Décontamination de terrain
- ⬡ Lotissement actuel des terrains



Déconstruction des bâtiments

La déconstruction de quatre bâtiments présentés sur la carte ci-dessus se poursuivra jusqu'à la fin du printemps 2026. La Municipalité et l'entrepreneur redoublent d'efforts afin de conserver et de recycler le maximum de matériaux. Grâce à la grande quantité de bois, de métal et de béton présents dans les bâtiments, environ 70 % des matériaux pourront être détournés de l'enfouissement afin d'être réutilisés sur le territoire. C'est une excellente nouvelle pour les Îles, puisque cela réduit l'impact sur la capacité du Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR).

Décontamination des terrains

Les travaux commenceront au printemps 2026 sur le lot où se trouve l'ancienne école Marguerite-D'Youville. Une contamination mineure, située sous la salle technique, représente un défi qui nécessite l'intervention de spécialistes pour accéder aux sols.

La décontamination du terrain de l'ancien aréna Wendell-Chiasson devrait commencer à l'automne 2026. La Municipalité a récemment obtenu les autorisations environnementales nécessaires, et le devis technique est sur le point d'être complété et l'appel d'offre lancé.

Un troisième terrain, celui de l'ancien magasin municipal situé derrière Le Central, fera également l'objet de travaux en 2026. La déconstruction du bâtiment, la décontamination des sols et la réfection de la canalisation du ruisseau sont présentement en phase de planification.

Revitalisation des milieux naturels

Des travaux d'aménagement d'une berme (butte de protection) à l'ouest de l'ancienne école Marguerite-D'Youville, ainsi que l'aménagement des zones végétalisées le long du ruisseau jusqu'au chemin Oscar, doivent avoir lieu à l'été 2026. Ces interventions visent à réduire les risques d'inondation lors de fortes pluies. Le projet permettra aussi d'ajouter un nouveau sentier piéton menant à un point d'observation : un bel endroit pour redécouvrir la biodiversité autour de ce secteur!

Ne soyez donc pas surpris! Il y aura de l'action et de la circulation dans le secteur de l'écoquartier au cours des prochains mois.

Pour suivre l'évolution du projet et les étapes clés à venir, visitez le portail citoyen, dans la section *Grands projets*.



EN ROUTE VERS L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DES ÎLES



En 2025, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a confié à une firme spécialisée le mandat de réaliser l'inventaire du patrimoine immobilier du territoire, minimalement les immeubles construits avant 1940, tel que l'exige la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. Tout au long de l'été 2025, l'équipe a donc parcouru l'archipel afin de repérer les bâtiments construits avant 1940, mais aussi certains plus récents présentant une valeur patrimoniale particulière : liée à leur histoire, à leur qualité architecturale ou encore à leur importance dans le paysage unique des Îles.

En avril 2026, à la suite du dépôt du rapport final, le conseil de la Communauté maritime adoptera officiellement la liste de plusieurs centaines d'immeubles qui feront partie de cet inventaire. Cette date correspond à l'échéance prévue par la Loi pour compléter et adopter l'inventaire.

Un patrimoine en bonne santé

Cet exercice nous offre un meilleur portrait de l'état du patrimoine bâti madelinot, une composante essentielle de nos paysages et de notre identité collective. Les premiers constats sont déjà très encourageants. De façon générale, l'état des bâtiments est bon, ce qui démontre l'attention et le soin que les propriétaires accordent à leurs propriétés. C'est une belle réussite collective dont nous pouvons être fiers!

Un patrimoine diversifié

L'inventaire regroupe une grande diversité de bâtiments : maisons traditionnelles de types variés, bâtiments secondaires, commerces, édifices industriels et bâtiments institutionnels... Vous avez pu lire d'ailleurs en détail la description de plusieurs de ces typologies résidentielles dans les éditions 2025 de L'Info-municipale. Ensemble, toutes ces constructions racontent notre histoire et illustrent notre manière d'habiter le territoire au fil du temps.

Un patrimoine mieux protégé et valorisé

Grâce à ce nouveau portrait, la Communauté maritime disposera d'un outil précieux pour mieux faire connaître et mettre en valeur le patrimoine bâti des Îles.

Il est important de rappeler que les bâtiments inscrits à l'inventaire seront assujettis au règlement municipal sur la démolition. Concrètement, cela signifie qu'une autorisation du conseil municipal sera nécessaire avant toute démolition.



Information aux propriétaires

À la suite de l'adoption officielle en avril 2026, les propriétaires concernés recevront une lettre confirmant l'inscription de leur immeuble à cet inventaire, accompagnée d'une fiche descriptive présentant quelques informations recueillies sur leur propriété.

La Municipalité analyse actuellement différentes options afin de soutenir les propriétaires dans cette mise en valeur du patrimoine bâti. La réflexion se poursuit notamment à la lumière d'échanges avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, dans le cadre des programmes existants. Plus d'informations à venir!

Un patrimoine à célébrer

Enfin, des activités et séances d'information publiques sont prévues au printemps afin de célébrer la richesse de notre patrimoine bâti et de partager les résultats de cet important projet avec la communauté.

L'inventaire du patrimoine immobilier, c'est donc un projet collectif pour mieux connaître et célébrer cette partie de l'histoire de notre territoire.

Pour plus d'informations, consultez le grand projet dans le portail citoyen
<https://citoyen.muniles.ca/consultation/projets/le-patrimoine-architectural-des-iles>



Évolution des communications municipales : UN CHANTIER EN MARCHÉ!

À l'hiver 2025, la Municipalité a mandaté la firme Léger pour réaliser un important sondage de satisfaction à la clientèle. Cette démarche avait pour objectif de mieux comprendre, entre autres, vos besoins, vos attentes et vos habitudes en matière d'information municipale.

Les résultats obtenus ont mis en lumière certaines pistes de réflexion et d'amélioration. À la suite de ces constats, un chantier d'optimisation des communications municipales a été lancé en septembre 2025. Ce travail vise à revoir certaines pratiques et certains contenus afin de rendre nos communications toujours plus claires, plus efficaces et plus accessibles à tous.

Des changements pour L'Info-municipale en 2026

Pour 2026, la Municipalité a choisi de tester une nouvelle approche pour L'Info-municipale, en s'inspirant de ce que font plusieurs autres municipalités au Québec:

- 4 éditions annuelles imprimées et distribuées dans toutes les boîtes aux lettres, soit une par saison : hiver, printemps, été et automne. Des éditions spéciales imprimées pourront s'ajouter, au besoin, lorsque la situation l'exigera.
- Entre ces éditions papier, la version numérique continuera d'être produite chaque mois et demeurera accessible aux abonnés de l'infolettre municipale ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Pour vous abonner à l'infolettre, visitez www.muniles.ca (au bas de la page).

Cette transition permettra de moderniser nos pratiques tout en maintenant un accès simple et constant à l'information municipale. Le contenu sera légèrement ajusté pour refléter les besoins, mais continuera de comporter toute l'information essentielle à vous transmettre.

Une transition vers le système d'alerte

Dans le cadre de la révision de nos pratiques de communication, un autre changement important est à prévoir concernant la diffusion des avis urgents (bris d'aqueduc, fermetures de routes, reports de collectes, etc.).

Au cours des prochains mois :

- les avis urgents ne seront plus diffusés sur Facebook (sauf exception comme en cas de situation de mesures d'urgence);
- ils seront transmis exclusivement par le système municipal d'envoi d'alertes.

Une période de transition s'amorcera au cours des prochaines semaines afin d'en arriver à l'utilisation d'un système qui permet une communication directe, ciblée et instantanée.

Abonnez-vous dès maintenant!

Pour recevoir ces avis, nous vous invitons à vous abonner dès maintenant au système d'alerte municipale. Rendez-vous sur le portail citoyen : www.citoyen.muniles.ca

En quelques minutes, vous pouvez créer votre profil et choisir :

- les catégories d'alertes que vous souhaitez recevoir (bris d'aqueduc, travaux routiers, reports de collectes, activités, etc.);
- le mode de communication qui vous convient le mieux :
 - courriel
 - message texte (SMS)
 - appel automatisé sur une ligne téléphonique fixe.

Un moyen de mieux utiliser nos plateformes

Ce changement permettra également à la Municipalité d'utiliser la page Facebook de manière plus optimale, notamment pour :

- mettre de l'avant les activités destinées à la communauté;
- partager de l'information, valoriser les projets et réalisations;
- favoriser l'engagement citoyen.

En résumé, un beau et grand chantier s'amorce pour les communications municipales en 2026. Restez à l'affût! Plus d'information à venir au cours des prochaines semaines et d'ici là, ne tardez plus à vous abonner au système d'alerte ainsi qu'à l'infolettre pour ne rien manquer!



Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine

TOUJOURS AU COURANT!

Le système d'alerte du *Portail citoyen* permet de vous aviser par courriel, messagerie texte ou appel automatisé dès qu'un avis est émis. Reports de collectes, fermetures des établissements municipaux, bris d'aqueduc, situation d'urgence... C'est la meilleure façon d'être informé rapidement!

Si vous étiez abonné à bciti+, notez que si vous souhaitez continuer de recevoir des avis, il est très important de vous créer un compte dans le nouveau portail.

Comment s'inscrire?

1. Rendez-vous au www.muniles.ca et cliquez sur « Avis et notifications » dans les services en ligne.
2. Dans le coin droit de votre écran, cliquez sur « S'inscrire », et une page de connexion s'ouvrira.
3. Cliquez à nouveau sur « S'inscrire » et entrez les informations demandées.
Attention! Si vous avez déjà un compte sur la plateforme *Voilà* (activités de loisir, compte de taxes ou demande de permis en ligne), vous pouvez utiliser les mêmes accès pour vous connecter au *Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine*.
4. Entrez toutes les informations qui vous sont demandées. Si vous voulez recevoir des messages textes ou des appels automatisés, vous devez obligatoirement indiquer votre numéro de téléphone. Cochez la case au bas de la page et cliquez sur « M'inscrire ». **Attention!** Si vous possédez plusieurs propriétés, entrez l'adresse de la propriété pour laquelle vous souhaitez recevoir des avis.
5. Vous recevrez ensuite un courriel d'activation de votre compte. Allez dans votre boîte courriel, ouvrez le message et cliquez sur « Activer mon compte ».
6. Entrez les informations de connexion que vous avez saisies à l'étape 3. Cliquez ensuite sur « Je veux m'abonner » dans l'encadré bleu qui s'affiche pour choisir les catégories d'alertes que vous souhaitez recevoir et la manière par laquelle vous souhaitez être joint.
7. Si vous souhaitez recevoir des appels automatisés et des messages textes, vous devrez valider les numéros que vous avez indiqués. Cliquez simplement sur « Lancer la validation » dans l'encadré bleu qui s'affiche, et entrez le code que vous recevrez par message texte et par appel automatisé.

C'est simple et efficace!

Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription, téléphonez au 418 986-3100, et il nous fera plaisir de vous aider.

Utilisez les services en ligne!

Alertes
et avis

Inscription
aux
activités

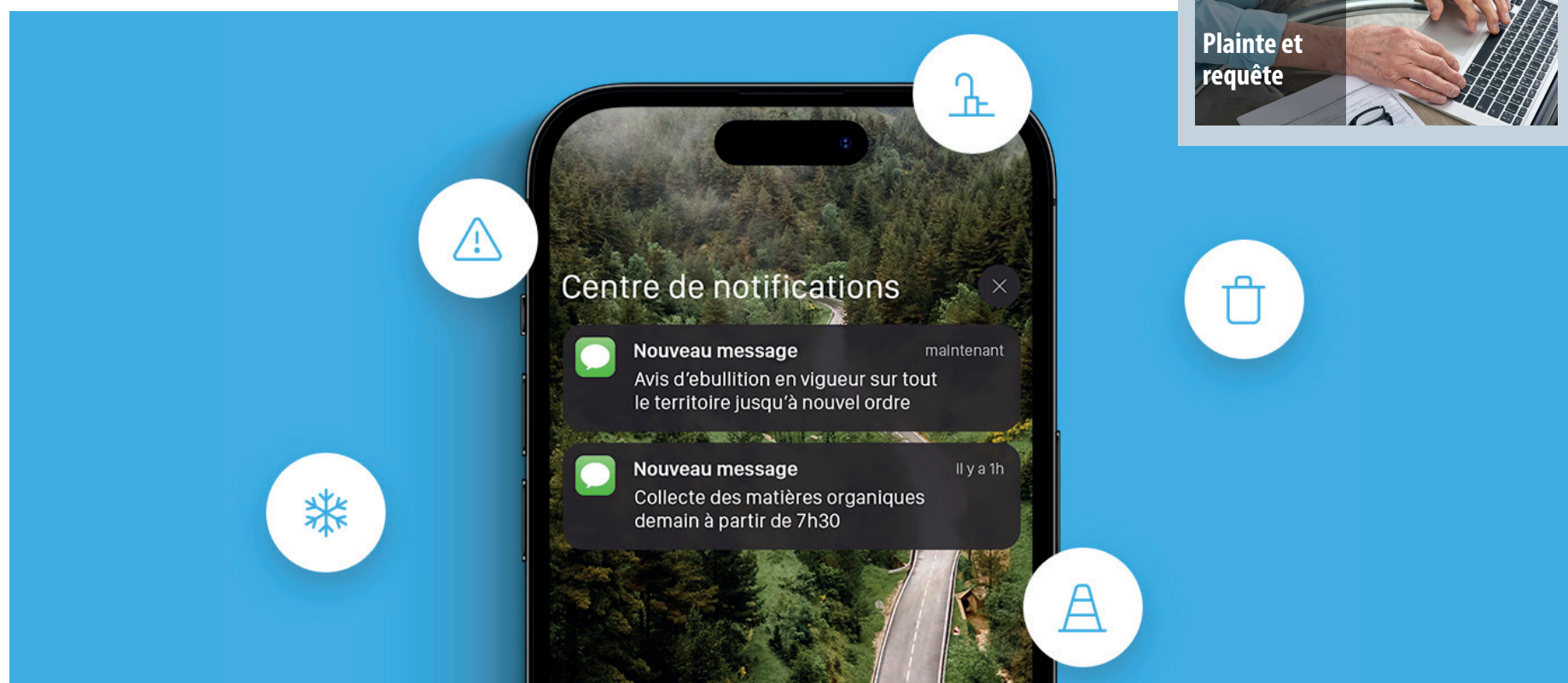
Compte
de taxes

Bibliothèque

Demandes
de permis

Matrice
graphique

Plainte et
requête



DES NOUVELLES DE L'ACTION CLIMATIQUE!

Le sujet vous intéresse ? Voici un survol des projets que mènera l'équipe d'action climatique au cours de la prochaine année.

PLANIFICATION DE L'ACTION CLIMATIQUE

Élaboration du plan climat

Démarche d'élaboration d'un plan climat pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine, contenant des mesures d'atténuation des gaz à effet de serre (GES), des mesures d'adaptation aux changements climatiques et des mesures de soutien à la transition climatique locale.

Fin du projet : juillet 2027

Subventionné à 100 % par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Pour plus d'information sur le plan climat:
<https://citoyen.muniles.ca/consultation/projets/plan-climat>.



ATTÉNUATION – RÉDUCTION DE GES

Décarbonation des actifs municipaux

Analyses énergétiques des bâtiments et infrastructures municipales pour identifier les mesures à mettre en place pour réduire les GES et les financements possibles.

Fin du projet : décembre 2027

Subventionné à 90 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Récupération de chaleur – boucle ouest

Étude de faisabilité de deux tracés de récupération de la chaleur de la centrale thermique pour le secteur ouest (Centre de services scolaire des Îles, Cégep, Centre multisport Desjardins, Polyvalente, etc.).

Fin du projet : décembre 2026

Subventionné à 75 % par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Optimisation énergétique au Centre multisport Desjardins

Après 5 ans d'opération, il est recommandé de faire une remise au point des systèmes électromécaniques afin d'optimiser l'utilisation de l'énergie et réduire les GES.

Fin du projet : décembre 2027

Subventionné à 90 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADAPTATION À L'ÉROSION ET LA SUBMERSION CÔTIÈRES

Étude en climat futur pour la Pointe de Grande-Entrée

Appréciation des risques climatiques sur l'horizon 2100 et analyse de solutions d'aménagement pour le site.

Fin du projet : décembre 2027

Subventionné à 100 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adaptation du Parc de Gros-Cap

Ouvrage de protection transitoire pour sécuriser l'accès au site (2026). Appréciation des risques climatiques sur l'horizon 2100 (2026).

Plan d'adaptation afin de relocaliser certains bâtiments ou activités (2027).

Fin du projet : décembre 2027

Subventionné à 100 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sauf pour la part à absorber par le Parc Gros-Cap.

Protection de La Martinique

Réalisation d'un ouvrage de protection contre l'érosion.

Fin du projet : mars 2027

Subventionné à 100 % par le ministère de la Sécurité publique.

Instrumentation et modélisation de la submersion côtière au CGMR

Étude pour évaluer l'érosion et la submersion côtières en climat futur de la zone industrielle lourde et du CGMR.

Fin du projet : juillet 2028

Subventionné à 90 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Végétalisation préventive de la zone industrielle lourde et du CGMR

Actions de captation et de végétalisation préventive pour renforcer le cordon dunaire de la zone industrielle lourde et du CGMR.

Fin du projet : décembre 2028

Subventionné à 90 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Identification de gisements potentiels de sable comme alternative à l'enrochement

Identifier des gisements en mer pouvant permettre un apport de sable à proximité de l'archipel, documenter les méthodes, processus, équipements nécessaires et contraintes réglementaires.

Fin du projet : décembre 2030

Subventionné à 90 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

DES NOUVELLES DE L'ACTION CLIMATIQUE (SUITE)

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION CLIMATIQUE

Communication climatique et outils de sensibilisation citoyenne

Développement d'outils de sensibilisation et vulgarisation des changements climatiques destinés à la population pour améliorer les connaissances, renforcer la résilience et diminuer l'écoanxiété.

Fin du projet : août 2030

Subventionné à 90 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Outils de sensibilisation aux changements climatiques dans les écoles

Conception d'outils pédagogiques sur les thèmes de l'érosion et des changements climatiques pour les clientèles d'âge préscolaire et scolaire.

Fin du projet : février 2027

Subventionné à 70 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation via le Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4.

Des nouvelles de la Stratégie d'attraction : UN NOUVEAU PLAN D'ACTION POUR L'INCLUSION



La Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.] continue ses efforts pour favoriser l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes aux Îles-de-la-Madeleine grâce au Programme d'appui aux collectivités (PAC). Offert pour la période 2025-2028, ce programme d'aide financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec vient soutenir la poursuite des actions entamées avec le premier volet de celui-ci.

Menée de 2022 à 2025, la première phase du programme a soutenu plusieurs actions de sensibilisation et offert des formations aux entreprises et au milieu scolaire. Elle a aussi permis de créer des outils pour les employeurs et d'organiser plus d'une dizaine d'événements favorisant l'intégration (fêtes latines, causeries interculturelles, fêtes d'accueil...).

Depuis 2022, près de 120 personnes issues de l'immigration se sont établies sur l'archipel.

La deuxième phase, dotée d'un budget de 420 000 \$ sur trois ans, prévoit l'organisation d'activités de sensibilisation et de mobilisation pour renforcer un climat social favorable, en collaboration avec des partenaires clés. Parmi celles-ci : ateliers de sensibilisation et conférences pour les jeunes,

ateliers de tricot intergénérationnel, ateliers de cuisine, causeries interculturelles, cérémonie de bienvenue annuelle, et campagnes photos et vidéos. Le plan d'action inclut également l'élaboration d'une politique du vivre-ensemble visant à renforcer la cohésion sociale, les relations interculturelles et le sentiment d'appartenance. Lancée à l'automne dernier, la démarche s'appuie sur quatre comités de consultation, dont l'un réunit une quinzaine de citoyens et citoyennes.

Le programme d'appui aux collectivités permet le maintien d'une ressource dédiée au développement et la mise en œuvre des actions pour assurer son impact et sa cohérence.

Ces initiatives, en plus de répondre aux enjeux de main-d'œuvre, permettent aux personnes immigrantes qui choisissent de s'établir aux Îles-de-la-Madeleine de contribuer pleinement à la vitalité économique, culturelle et communautaire du territoire.

La Stratégie d'attraction tient à remercier tous les partenaires impliqués!



BIEN RECYCLER AUX ÎLES : RÉPONSES À VOS QUESTIONS



Cette année, prenons ensemble de bonnes habitudes en matière de gestion des matières recyclables! Chaque petit geste à un grand impact.

Trier correctement vos matières recyclables permet de :

- Réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement
- Favoriser une économie circulaire et durable
- Diminuer la pollution

En adoptant de bonnes habitudes, nous faisons tous partie de la solution.

Qu'est-ce qui va dans le bac de recyclage?

Uniquement trois grandes catégories de matières :

- Les contenants
- Les emballages
- Les imprimés

Les matières recyclables doivent être déposées en vrac dans le bac, c'est-à-dire sans être placées dans un sac.

Comment peut-on reconnaître un contenant ou un emballage?

- Un contenant se distingue généralement par un couvercle ou un bouchon
- Un emballage sert à transporter ou protéger un produit



Qu'est-ce qu'un imprimé?

Les imprimés sont les papiers non destinés à un usage alimentaire, sur lesquels on retrouve souvent :

- Du texte
- Des motifs
- Des images



Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes à éviter?

Certaines matières ne vont jamais dans le bac de recyclage, notamment :

- Les batteries (apporter à l'écocentre)
- Les bonbonnes de propane (apporter à l'écocentre)
- Les matériaux de construction (apporter à l'écocentre)
- Les couches (bac noir)

Ces erreurs compliquent le tri et nuisent grandement au recyclage.

Quelques particularités importantes

Matière désormais acceptée au bac de recyclage :

- Le polystyrène alimentaire alias le plastique no 6



Les matières refusées au bac de recyclage

Trois exceptions importantes :

- Les aérosols (apporter à l'écocentre)
- Les polystyrènes de protection (ex. : emballages de meubles ou de gros appareils électroniques)
- Les plastiques compostables et biodégradables (plastique no 7)

Pour tous les détails, consultez le nouveau guide de tri qui se trouve à l'endos du calendrier des collectes reçu par la poste, et sur notre site Web dans la section *Services aux citoyens* > *Matières résiduelles* > *Outils et sensibilisation*.



Pourquoi faut-il rincer et sécher les contenants aux Îles avant de les jeter?

Aux Îles, le recyclage trié est exporté à l'extérieur pour être traité. Entre la collecte et le traitement, il peut s'écouler de 4 à 8 semaines. Également, il peut arriver que le transport par camion de résidus alimentaires provoque de la moisissure. Des ballots contaminés ne peuvent donc plus être recyclés et sont envoyés à l'enfouissement, annulant ainsi tous les efforts de tri.



Ici, aux Îles, «c'est pas pareil!» Nos contraintes logistiques nous obligent à être encore plus rigoureux.

Qu'est-ce que la consigne et qu'est-ce qui est désormais accepté?

Les citoyens peuvent désormais retourner tous les contenants de boisson prête-à-boire en plastique, de 100 ml à 2 litres, tels :

- Bouteilles d'eau et d'eau pétillante
- Jus
- Lait
- Spiritueux en plastique
- Boissons gazeuses

Consigne : 10 ¢ par contenant
Cette mesure fait partie de la phase 2 de la modernisation de la consigne.

Pourquoi la consigne est-elle importante pour l'environnement?

- 1,5 milliard de contenants de plastique sont maintenant consignés au Québec
- Objectif du Québec : 5 milliards de contenants consignés par année
- Taux de récupération visé : 90 % d'ici 2032

La consigne contribue directement à :

- Réduire les déchets
- Favoriser le réemploi
- Améliorer le recyclage du plastique

Où puis-je rapporter mes contenants consignés?

Les contenants doivent être triés et comptés à l'avance, par type de consigne (canettes avec canettes, bouteilles avec bouteilles).

Commerces participants :

- Jalco – Horaire irrégulier
- Dépanneur S. Leblanc – mardi et jeudi, 8 h à 16 h
- J.H. Boudreau – lundi au vendredi, 8 h à 18 h
- IGA Coop l'Unité – lundi au vendredi, 9 h à 15 h 30
- IGA Coop l'Éveil – lundi au dimanche, 9 h à 18 h (Gros sacs : samedi seulement, 9 h à 16 h)
- IGA Coop Havre-aux-Maisons – lundi au vendredi, 8 h à 16 h
- Marché Bonichoix des Îles – lundi au vendredi, 13 h à 15 h (contenants propres en plus d'être comptés)

Besoin d'aide pour trier?

Utilisez l'application « Ça va où? » de Recyc-Québec pour toutes vos questions de tri :
cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/

Éco Entreprises Québec et Bac Impact sont deux organismes qui travaillent à améliorer la récupération au Québec — faisons partie du changement!

Restez à l'affût de nos prochains trucs et astuces à venir sur nos différentes plateformes.

Certaines informations proviennent de RECYC-QUÉBEC.



Le dégagement des sorties : C'EST IMPORTANT EN CAS D'INCENDIE !

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres soient déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.
- Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir **moins de trois minutes** pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée!
- Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer celui-ci avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.



- Dégagez vos sorties de tout objet encombrant, comme les jouets, les chaussures, les sacs d'école, les pelles, la souffleuse, le barbecue, les meubles de jardin rangés, etc.



Pensez aussi à...

- Vérifier que le numéro de votre résidence soit visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas de situation d'urgence.
- Informer votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.
- Vérifier si votre centre de la petite enfance, votre garderie ou votre gardienne en milieu familial a prévu une sortie de secours autre que la sortie principale, et si les sorties de secours sont bien dégagées et déneigées.
- Vérifier si vos parents en perte d'autonomie sont conscients des risques d'incendie et si les sorties de secours de leur domicile sont déneigées en tout temps.





Audience publique



Parc éolien de **Grosse-Île** aux **Îles-de-la-Madeleine**

La 1^{ère} partie de l'audience publique du BAPE sur le projet de parc éolien de Grosse-Île a eu lieu dans la semaine du 10 février à Grosse-Île et Cap-aux-Meules. Le public a eu l'occasion de s'informer sur le projet en posant des questions à l'initiateur ainsi qu'aux spécialistes des ministères et organismes invités. Pour les personnes qui souhaiteraient entendre les échanges, vous pouvez consulter les séances en différé sur le site Web du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Pour celles et ceux qui souhaiteraient participer à l'audience publique, il est encore temps de le faire. Vous pouvez exprimer, verbalement ou à l'écrit, votre opinion, vos suggestions, commentaires et préoccupations concernant le projet. Votre opinion sur le projet est importante afin que la commission puisse mieux comprendre votre réalité, car vous êtes les experts de votre milieu. Tous les détails et les dates limites à respecter sont disponibles sur le site Web du BAPE.

Finalement, si vous avez des questions sur les différentes façons de participer, contacter l'équipe de l'audience à l'adresse suivante: grosse-ile@bape.gouv.qc.ca



Pour tous les détails et la documentation
bape.gouv.qc.ca

Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec

INSCRIPTIONS POUR LE CAMP DE JOUR 2026

INSCRIPTIONS POUR LE CAMP DE JOUR 2026

Cette année, le camp de jour aura lieu du 29 juin au 7 août. Les activités d'animation ont lieu :

- du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h;
- le vendredi, de 9 h à 12 h.

L'inscription inclut l'accès au **service de garde** aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi, de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30;
- le vendredi, de 7 h 30 à 9 h et de 12 h à 12 h 30.

Le service n'est pas offert le vendredi après-midi, afin de permettre au personnel d'avoir une période de planification et ainsi offrir une expérience de camp de jour plus enrichissante.

Les inscriptions seront possibles à compter du 20 avril, et ce, jusqu'au 14 mai.

Pour s'inscrire, les enfants doivent avoir au moins 5 ans au plus tard le 30 septembre 2026. Pour le groupe des 5 ans, l'enfant doit avoir complété la maternelle 4 ans.

Tarifs 2026 : 90 \$ la semaine
Un rabais s'applique si vous inscrivez plus d'un enfant.

SERVICE D'INTÉGRATION POUR LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Ce service vise à :

- Intégrer les enfants ayant des besoins particuliers au sein d'un groupe régulier de jeunes durant les activités du camp de jour;
- Favoriser leur participation active aux activités régulières de leur groupe;
- Faire vivre une expérience de loisir variée et diversifiée.

Pour bénéficier du programme d'intégration, l'enfant doit avoir l'intérêt et la capacité à participer à la majorité des activités régulières du groupe avec le soutien d'un accompagnateur.

Pour plus de détails, consultez le www.muniles.ca dans la section *Loisirs et culture*
> Activités et événements
> Camp de jour.



ACTIVITÉS À VENIR



Toutes les activités offertes par la Municipalité des Îles sont gratuites.
Info et inscriptions : www.muniles.ca/événements
ou 418 986-3100, poste 121.

Heure du conte en pyjama à L'Île-du-Havre-Aubert

Un rendez-vous familial pour les 4-8 ans

Enfilez votre plus beau pyjama et venez vous réchauffer le cœur en famille à la bibliothèque avec les animatrices jeunesse. Des histoires, une petite collation spéciale et de jolies lumières pour vivre un moment des plus réconfortants. Inscrivez-vous et venez partager une soirée magique en famille!

- **Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel, Bassin)**
Vendredi 13 février | 18 h 30 à 19 h 30
Inscriptions requises.

Une tradition de conte, de musique et de danse

Pour les enfants de 5 à 10 ans accompagnés d'un adulte.

Joignez-vous à Marlène, artiste et médiatrice du patrimoine vivant, à Patrice, musicien professionnel et conteur, ainsi qu'à leurs filles Zélia et Jaëlie, pour profiter d'un moment de conte, de musique et de danse. Votre imaginaire sera nourri des histoires contées, vos oreilles seront émerveillées par les airs interprétés et vos pieds ne voudront que s'émoustiller pour danser...

- **Centre récréatif de L'Étang-du-Nord (salle de l'Âge d'or)**
Samedi 14 février | 10 h 30 à 11 h 30
Inscriptions requises.

Le micro de Népi – Atelier Maryse Goudreau

Et si vous pouviez prêter votre voix à un jeune béluga ?

Le micro de Népi est une séance d'improvisation sonore et collective où bruitages, chants de baleine et narrations réinventent l'histoire de Népi, coincé dans la rivière Népisiguit à Bathurst.

Une expérience artistique et sensible pour réfléchir ensemble à une grande question : comment parler de la disparition des baleines aux jeunes ?

- **Maison de la culture de Havre-aux-Maisons**
Dimanche 15 février | 10 h 30 à 12 h
Inscriptions requises.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la résidence de Maryse Goudreau à AdMare, où elle poursuit son projet *L'âge des baleines*.

Les petits détours à la bibli

Rendez-vous familial pour les 0-4 ans.

Tous les mardis matin, la bibliothèque s'anime pour accueillir les tout-petits et leurs familles. Au programme : lectures spontanées, comptines et petites histoires partagées dans une ambiance chaleureuse. Que vous veniez avec vos enfants ou vos petits-enfants, c'est l'occasion idéale de découvrir des livres, de rencontrer d'autres familles et de profiter d'un moment tout simple, tout doux.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)**
Tous les mardis | entre 9 h 30 et 12 h
- **Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel, Bassin)**
Vendredi 27 février | entre 10 h et 12 h

Initiation aux ressources Internet

Venez découvrir toutes les ressources numériques offertes gratuitement à la bibliothèque! Livres et magazines en ligne, formations, films et bien plus encore : notre équipe vous guidera pas à pas pour apprendre à les utiliser.

Apportez votre tablette, liseuse ou ordinateur portable pour une initiation personnalisée. Nous pouvons aussi vous aider avec les logiciels de base, comme la suite Office 360, ainsi qu'avec votre système Windows ou Mac. Une occasion idéale d'explorer le numérique simplement et à votre rythme.

- **Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel, Bassin)**
Jeudi 19 février | 10 h 30 à 12 h 30
- **Bibliothèque du point de service de Grande-Entrée (école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)**
Jeudi 19 mars | 13 h 30 à 15 h 30

Lundis qui chantent

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Un cahier d'une centaine de chansons sera mis à votre disposition, vous pourrez choisir celles qui vous inspirent.

- **Salle communautaire de Fatima**
Lundis 16 février et 23 mars | 13 h 30 à 15 h
- **Centre récréatif de L'Étang-du-Nord**
Lundis 23 février et 30 mars | 13 h 30 à 15 h

La fête des neiges

Si vous aimez jouer dehors dans la neige, glisser, patiner ou tout simplement venir manger de la tire sur la neige, on vous invite à venir faire un tour.

- **À la patinoire de Grande-Entrée**
Vendredi 20 février | 18 h à 21 h | Patinage
Samedi 21 février | 13 h à 17 h | Patinage, glissades, tire sur la neige

Heure du conte – De rouge colère à bleu douceur

Pour les enfants de 5 à 12 ans

Être rouge de colère, vert de jalousie, avoir des idées noires... Quelle palette d'émotions!

À travers la lecture d'albums jeunesse par Andréanne Marchand-Girard, les enfants exploreront le lien entre les couleurs et les émotions. Ils apprendront à reconnaître, nommer et exprimer ce qu'ils ressentent, tout en découvrant que chaque émotion a sa propre teinte.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)**
Samedi 21 février | 10 h 30 à 11 h 30
Inscriptions requises.

À la découverte des maisons traditionnelles des Îles

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine vous invite à explorer les styles architecturaux qui donnent toute leur personnalité aux paysages des Îles. Apprenez-en plus sur les maisons traditionnelles des Îles et leurs différentes caractéristiques. Venez échanger, partager vos souvenirs et enrichir la conversation sur notre patrimoine bâti!

Marie-Hélène Verdier est architecte et conseillère en patrimoine et en architecture pour la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Au cours de son parcours professionnel, elle a développé une affection et une expertise pour les paysages et le patrimoine bâti. Elle a travaillé sur divers projets de recherches touchant les paysages des Îles et collaboré, avec des firmes d'architectes spécialisées, à la restauration, la mise en valeur et la protection du patrimoine bâti des Îles et du Québec.

- **Salle communautaire de Fatima (Agora)**
Mercredi 25 février | 19 h
Inscriptions requises.

Pirouette et Cabriole

Le jardin de Pirouette et Cabriole est un programme de psychomotricité pour les enfants de 0 à 5 ans, stimulant leur développement global (moteur, cognitif, langagier, social et affectif) par le jeu, le mouvement et le plaisir. Chaque enfant participe avec un adulte de son entourage (parent, grand-parent), qui reçoit des conseils et des outils pour favoriser l'apprentissage au quotidien.

Envie d'offrir à votre enfant les meilleures chances de bien grandir, de prendre confiance, tout en développant des habiletés nécessaires pour l'école? C'est un rendez-vous!

- **Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle la Palestre)**
Mercredi 25 février et 25 mars de 10 h à 11 h.
- **Salle communautaire de Fatima**
Judi 26 février et 5 mars de 10 h à 11 h.
Inscriptions requises.

Conférence BD Nanuq – Les expéditions de Mario Cyr

Causerie-conférence avec les créatrices et l'idéateur de la bande dessinée *Nanuq – Les expéditions de Mario Cyr*.

Venez discuter avec Mario Cyr, à l'origine de l'idée, Josiane Lefrançois (« Josibine »), l'illustratrice, ainsi que Stéphanie Rheault, la scénariste, pour en apprendre davantage sur leur processus de création de cette toute nouvelle bande dessinée!

- **Maison de la culture de Havre-aux-Maisons**
Vendredi 20 février | 19 h à 20 h 30
Inscriptions requises.

Tissées serrées - Rencontre intergénérationnelle

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'artisanat textile nous sert de prétexte pour se rassembler et échanger. C'est l'occasion de se remémorer celles qui nous ont précédées, et ce qu'elles nous ont légué. Le Regroupement des femmes La Sentin'Elle, partenaire de l'événement, animera la discussion.

Apportez votre projet en cours (tricot, crochet, broderie, etc.). Du matériel et des grignotines seront aussi fournis sur place. Bienvenue à toutes!

- **Regroupement des femmes La Sentin'Elle - 216 chemin de Gros-Cap**
Judi 5 mars | 18 h à 20 h (accueil dès 17 h)
Inscriptions requises.

Midi en musique – Josée Lapierre

Venez égayer votre heure du lunch avec nos Midis en musique, un rendez-vous mensuel où la Maison de la culture de Havre-aux-Maisons accueille des artistes variés pour des performances vivantes et inspirantes. Chaque mois, un ou des artistes différents vous invitent à explorer leur univers musical et artistique dans une ambiance conviviale et détendue.

Pour cette édition, Josée Lapierre, artiste du spectacle passionnée et talentueuse, partagera son charisme unique et sa polyvalence. Venez rencontrer Josée et laissez-vous emporter par son énergie et sa passion!

- **Maison de la culture de Havre-aux-Maisons**
Judi 19 mars | 12 h à 13 h
Inscriptions requises.

Appel à propositions pour les activités culturelles sur La Grave cet été!

La Municipalité invite les artistes, créateurs, organismes et animateurs passionnés à contribuer à l'animation du site patrimonial de La Grave en proposant des activités culturelles gratuites, conviviales et ouvertes à tous.

Nous souhaitons offrir aux familles, aux visiteurs et aux gens d'ici une programmation vivante, inspirante et mémorable :

- **Ateliers créatifs pour enfants et (ou) adultes**
- **Performances ou animations musicales**
- **Conférences, rencontres et activités de découverte autour de notre histoire, notre patrimoine, notre culture et notre milieu de vie.**

Cela vous intéresse?

Nous recherchons des propositions originales pour des activités d'une durée d'environ une heure.

Soumettez votre projet dès maintenant!

Faites parvenir votre proposition d'ici le 13 mars à Myriam Pellerin, animatrice-coordonnatrice culturelle, à mpellerin@muniles.ca.

Activités de la Municipalité des Îles pour la Semaine de relâche 2026

Du samedi 7 au dimanche 15 mars!

Bébé lecteur

Bébé lecteur revient les premiers samedis du mois à la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre, à la Maison de la culture de Havre-aux-Maisons.

Destinée aux familles avec des enfants de 0 à 3 ans, cette activité propose histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la bibliothèque.

Inscrivez-vous et venez partager un doux moment de découverte en famille!

- **Maison de la culture de Havre-aux-Maisons**
Samedi 7 mars | 10 h 30 à 11 h 15
Inscriptions requises.

Club d'échecs

Participez à notre rendez-vous mensuel ouvert à tous les amateurs d'échecs des Îles!

Débutant ou expérimenté, seul ou accompagné, venez vivre un moment convivial pour découvrir ou redécouvrir ce jeu mythique et rencontrer d'autres passionnés. Un animateur expliquera les bases ou quelques notions clés avant des parties rapides. Jeux, horloges, grignotines et breuvages seront fournis. Une belle occasion d'apprendre, de jouer et de partager un bon moment en communauté!

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre**
(Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)
Samedi 7 mars | 13 h 30 à 16 h 30

Les petits détours à la bibli

Tous les mardis matin, la bibliothèque s'anime pour accueillir les tout-petits et leurs familles. Au programme : lectures spontanées, comptines et petites histoires partagées dans une ambiance chaleureuse. Que vous veniez avec vos enfants ou vos petits-enfants, c'est l'occasion idéale de découvrir des livres, de rencontrer d'autres familles et de profiter d'un moment tout simple, tout doux. Rendez-vous familial pour les 0-4 ans.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre**
(Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)
Mardi 10 mars | entre 9 h 30 et 12 h

Ateliers de création de masques de la Mi-Carême

Venez créer, rire et laisser libre cours à votre imagination!

Durant la Semaine de relâche, participez à cet atelier pour créer votre propre masque de la Mi-Carême en papier mâché! Guidés par l'artiste interdisciplinaire Sébastien Goyette Cournoyer, présentement en résidence au Centre d'artistes AdMare, petits et grands sont invités à s'exprimer en créant des masques farfelus, grotesques ou effrayants.

Un moment de création unique, à la croisée de la culture et de la tradition.

*Les enfants doivent être âgés de 6 ans et plus et accompagnés d'un adulte.
*Apportez un tablier ou un vêtement pouvant être sali.

- **Salle communautaire de Fatima (salle au sous-sol)**
Lundi 9 mars | 13 h 30 à 15 h
- **Centre Multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert**
(petite salle en haut)
Mardi 10 mars | 10 h à 11 h 30
- **Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée**
Mercredi 11 mars 2026 | 13 h 30 à 15 h
Inscriptions requises.

Atelier de bande dessinée Manga – avec Félix Painchaud

L'atelier propose une immersion dans le *yonkoma*, un style de bande dessinée japonaise qui raconte une histoire complète en seulement quatre cases. Les participants transformeront une légende locale – qu'il s'agisse d'une histoire de trésor caché à la Butte Ronde, d'un conte de naufragé ou de la célèbre légende du ponchon – en une œuvre d'art personnelle et moderne.

*Clientèle cible : Ados à partir de 10 ans

- **Bibliothèque du point de service de Grande-Entrée (école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)**
Lundi 9 mars | 13 h à 14 h 30
Inscriptions requises.



Brico-livre — Spécial relâche

Venez transformer des livres avec nous! Que deviendront-ils? Boîte magique, cabane, œuvre d'art, journal intime, collage loufoque? Qui sait ce que votre imagination fera naître? Inscrivez-vous et venez créer quelque chose d'extra avec nous!

S'adresse aux jeunes de 8 à 12 ans.

- **Maison de la culture de Havre-aux-Maisons (salle du haut)**
Mercredi 11 mars | 10h30 à 11h30
- **Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel, Bassin)**
Jeudi 12 mars | 10 h 30 à 11 h 30
Inscriptions requises.

Conférence Nadyne Bédard – Mon arrière-grand-père dans une boîte et une valise

Découvrez les traditions vivantes du Québec à travers la conférence de Nadyne Bédard. Elle y explore le contexte culturel ayant inspiré son spectacle *Le pari du silence 2.0*, en retraçant l'histoire de son arrière-grand-père Philias Bédard. La rencontre plonge le public au début du 20^e siècle, à une période charnière marquée par les collectes, les premiers folkloristes, les veillées et les festivals. Appuyée par des archives et des documents d'époque, cette conférence propose un voyage historique unique, présenté en collaboration avec le diffuseur régional Au Vieux Treuil, dans le cadre de la venue de l'artiste sur le territoire.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)**
Mercredi 11 mars | 19 h à 20 h 30
Inscriptions requises.

Atelier de création de patches pour vêtements

Cet atelier, animé par la Coop La Machine, vous propose de venir expérimenter plusieurs techniques à l'aide de peinture, de crayons et de médium à tissu afin de créer votre propre écusson personnalisé! Apportez un vêtement que vous aimeriez modifier, il sera possible de faire coudre votre patch dessus à la fin de l'activité.

S'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans.

- **Centre récréatif de L'Étang-du-Nord (salle de réunion à l'arrière)**
Jeudi 12 mars | 13 h à 16 h
Inscription fortement recommandée, car les places sont limitées.

La guilde (Jeux de société pour ados)

Venez passer un après-midi de jeux de société à la Bibliothèque Jean-Lapierre! On aura une tonne de jeux — Dominion, Hero Dice, Catane, Carcassonne et plein d'autres — parfaits si tu aimes la stratégie, l'aventure ou les classiques incontournables. Des breuvages et des grignotines seront fournis et un animateur sera là pour t'expliquer les règles et t'aider à choisir. Une activité parfaite pour vous amuser, découvrir et passer du bon temps avec vos amis!

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)**
Vendredi 13 mars | 13 h 30 à 16 h 30

Heure du conte en pyjama

Enfilez votre plus beau pyjama et venez vous réchauffer le cœur en famille à la bibliothèque avec les animatrices jeunesse. Des histoires, une petite collation spéciale et de jolies lumières pour vivre un moment des plus réconfortants. Inscrivez-vous et venez partager une soirée magique en famille!

S'adresse aux familles avec des enfants de 4 à 8 ans.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Maison de la culture, Havre-aux-Maisons)**
Vendredi 13 mars | 18 h 30 à 19 h 30
Inscriptions requises.

Restez à l'affût de notre site Web www.muniles.ca et de nos réseaux sociaux officiels pour connaître les bains libres et les patinages spéciaux pour la Semaine de relâche 2026!



HORAIRE D'HIVER DE LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-LAPIERRE

Succursale centrale

Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)
418 986-3100, poste 342

Mardi 9 h à 20 h 30
Mercredi 9 h à 17 h
Jeudi 12 h à 19 h
Vendredi 9 h à 17 h
Samedi 9 h 30 à 16 h 30
Dimanche 9 h 30 à 12 h 30

Point de service de Grande-Entrée École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

418 986-3100, poste 362

Mardi 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi 18 h 30 à 20 h 30

Point de service de L'Île-du-Havre-Aubert Centre multifonctionnel (Bassin)

418 986-3100, poste 322

Mardi 13 h à 19 h
Jeudi 10 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 10 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Samedi 10 h à 13 h

Renseignements pratiques!

- La carte d'abonnement est valide dans les trois bibliothèques.
- Il y a deux chutes à livres accessibles en tout temps (Maison de la culture et mairie).
- Plus d'information sur le site bibliothequedesiles.ca ou en écrivant à bibliodesiles@muniles.ca.
- Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée lors des principaux jours fériés.
- Restez à l'affût de la programmation d'activités : muniles.ca/evenements.



Nous avons effectué un sondage à l'automne dernier à propos des horaires des bains communautaires. Pour donner suite à celui-ci, de nouvelles plages horaires vous sont proposées!

Voici l'horaire pour la session d'hiver 2026

Mardi 11 h 30 à 13 h 30 : bain 4 couloirs (**Nouveauté!**)
Mercredi 10 h : bain familial (**Nouveauté!**)
Mercredi 15 h : bain 50 ans et +
Mercredi 18 h : bain familial
Mercredi de 19 h à 21 h : bain 4 couloirs
Samedi de 15 h à 16 h 50 : bain familial (**Nouveauté!**)
Samedi de 17 h : bain adulte
Dimanche de 15 h à 16 h 50 : bain familial (**Nouveauté!**)

- Le **bain adulte** est accessible aux personnes de 16 ans et plus et comporte 2 couloirs de nage et une section libre.
- Le **bain 4 couloirs** est accessible aux personnes de 16 ans et plus pour des nages en longueur exclusivement. Les nageurs doivent être autonomes.
- Le **bain 50 ans** et plus clientèle aînée (50 ans et plus) et comporte 2 couloirs de nage et une section libre.
- Le **bain familial** est un bain ouvert à tous.

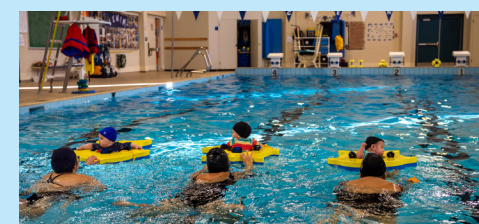
Tous les bains communautaires sont gratuits.

Possibilité de formation de sauvetage

Une cohorte médaille de bronze vient de démarrer sa formation en janvier dernier. À l'issue de ces 15 h de cours, les personnes inscrites continueront avec la formation Croix de bronze. Si vous êtes déjà qualifié dans la formation médaille de bronze et que vous souhaitez continuer votre parcours, contactez-nous au 418 986-3100 poste 135.

Saviez-vous que...

Un brevet Sauveteur national échu peut être requalifié à n'importe quel moment (que ce soit 3, 5, ou même 20 ans après son échéance) pour être de nouveau valide comme permis de travail. Si vous avez besoin de vous requalifier dans le programme Sauveteur national, contactez-nous rapidement au 418-986-3100 poste 135.



Cours offert pour les nouvelles mamans, accompagnées de leur bébé!

Aquabébé
Les lundis à 11 h
Durée du cours : 30 minutes
Ce cours est destiné aux femmes enceintes ou ayant accouché, souhaitant retrouver la forme. La séance combine exercices aérobiques et musculation. Les bébés participent au cours en toute sécurité, installés dans un siège flottant fourni.
Il est possible de venir à la séance au prix de 12 \$.
Ce cours sera également proposé durant la session de printemps 2026.

Session de printemps 2026

À noter qu'il y aura 2 périodes d'inscription distinctes pour les cours de piscine pour enfants et pour les cours pour adultes.

Les inscriptions pour les cours de natation ENFANTS auront lieu du 23 au 26 mars 2026. Les inscriptions pour les cours de natation ADULTES auront lieu du 30 mars au 02 avril 2026.



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

*Envie de contribuer
à votre communauté ?*

*La Municipalité des Îles
embauche !*

Les postes suivants sont actuellement à pourvoir :

- Directeur ou directrice des ressources humaines (régulier à temps complet)
- Chef ou cheffe de division en ressources financières (régulier à temps complet)
- Conseiller ou conseillère en ressources humaines (régulier à temps complet)
- Régisseur ou régisseuse des activités aquatiques et du camp de jour (régulier à temps complet)
- Préposé ou préposée au Centre multisport Desjardins (liste de rappel)
- Préposé ou préposée à l'entretien ménager (régulier à temps partiel)
- Inspecteur municipal ou inspectrice municipal (temporaire à temps complet)
- Moniteur ou monitrice au camp de jour (emploi étudiant d'été)
- Accompagnateur ou accompagnatrice au camp de jour (emploi étudiant d'été)

Pour tout savoir sur les postes et pour déposer votre candidature,
visiter la section Emploi sur notre site Web www.muniles.ca



Camp de jour

recrutement pour
l'été 2026!

Moniteur ou monitrice

Rôle

- Encadrer et accompagner un groupe de jeunes
- Préparer et animer les activités
- Assurer leur sécurité et intervenir au besoin, en collaboration avec l'équipe du camp
- Avoir une bonne capacité de communication

Ce qu'on cherche chez toi

- Leadership, dynamisme, autonomie
- Professionnalisme et rigueur
- Habiletés à communiquer
- 4^e secondaire complété
- Atout si tu as une expérience en animation

Salaire

À partir de 18,36\$
de l'heure



Accompagnateur ou accompagnatrice

Rôle

- Soutenir les jeunes ayant des besoins particuliers au camp
- Adapter les activités à leurs besoins
- Veiller à ce qu'ils aient du plaisir
- Tout ça en collaboration avec l'équipe d'animation et les parents

Ce qu'on cherche chez toi

- Aptitudes pour le travail d'équipe, la mobilisation et la communication
- Aptitudes en animation
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et de respect envers la différence
- 4^e secondaire complété
- Posséder un bon sens de l'organisation et une grande capacité d'adaptation

Salaire

À partir de 19,38\$
de l'heure



Possibilité de location
d'un hébergement pour
la durée du camp



Être disponible du
22 juin au 7 août 2026



40 h par semaine,
du lundi au vendredi



POSTULE!
Dès maintenant au
www.muniles.ca

Date limite
30 avril 2026

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 10 mars 2026, conformément aux dispositions du Règlement n° 2010-13 sur les dérogations mineures, le conseil entend statuer sur les demandes suivantes :

1. Description de la demande de dérogation mineure :

- 1.1 Les propriétaires de la résidence sise au 250, chemin Lapierre, dans le village de Fatima, souhaitent faire l'acquisition d'une partie du lot voisin (3 135 004) afin d'y construire un **bâtiment accessoire résidentiel** d'une superficie au sol de 74,3 mètres carrés accompagné d'une marquise d'une profondeur de 6,1 mètres. Selon les informations fournies, le bâtiment serait situé dans la cour avant et la largeur de la marquise excéderait 4 mètres, ce qui contrevient aux dispositions du règlement de zonage en vigueur.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, les propriétaires demandent de reconnaître comme étant conforme l'implantation d'un bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie au sol de 74,3 **mètres carrés** ainsi que la construction d'une marquise d'une profondeur de 6,1 mètres dans la cour avant, alors que le règlement de zonage en vigueur exige qu'un bâtiment d'une telle superficie soit implanté entièrement dans la cour arrière et qu'une marquise située dans la cour avant soit d'une profondeur qui n'excède pas 4 mètres.

Conformément aux dispositions du règlement portant sur les dérogations mineures, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 10 mars 2026, à compter de 19 heures, ou en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du Chef de section - Urbanisme, Ludovic Larochelle, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur ces demandes, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à llarochelle@muniles.ca ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Larochelle, au 418 9863100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 13 février 2026
Alexandra Vigneau, greffière

APPEL D'OFFRES N° 507

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE GRANDE-ENTRÉE

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions pour la construction d'un centre communautaire dans le village de Grande-Entrée.

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les documents d'appel d'offres dans les prochains jours par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) au www.seao.gouv.qc.ca, selon les tarifs en vigueur.

La Municipalité recevra des soumissions remplies à même les formulaires préparés à cet effet et remises par voie électronique (SÉAO) ou dans une enveloppe scellée portant la mention : « **Appel d'offres no 507– Construction du centre communautaire de Grande-Entrée** » et transmises à l'attention du Service du greffe à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G 4 T 1A1

Les soumissions seront reçues le ou avant **le 9 avril 2026 à 11 h (heure de l'Atlantique)**, et seront ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 11 h 05.

Ne seront considérées que les soumissions des personnes, entreprises, sociétés opérantes au moment du dépôt de la soumission, s'étant procuré les documents d'appel d'offres sous leur nom via le SÉAO, ayant payé les droits et ayant complété le formulaire de soumission du présent appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et décline toute responsabilité à l'égard des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 13 février 2026
Alexandra Vigneau, greffière

RESPECT ET COURTOISIE

**Le citoyen mérite
le respect et la
courtoisie, notre
personnel aussi.**



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

